MUSTAPHA BENBADA À LA RADIO NATIONALE :

«L'objectif de 100 000 PME nouvelles largement dépassé»

Un plan d'action en faveur de l'entrepreneuriat sera présenté prochainement selon le ministre de la PME. Mustapha Benbada estime que l'objectif de 100 000 nouvelles PME est largement dépassé.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Le nombre des petites et moyennes entreprises (PME) a atteint, à la fin 2008, les 325 000 unités dont 30 000 nouvelles PME créées l'année dernière, permettant la création de 215 000 postes d'emploi permanents dans le secteur. C'est ce que le ministre de la PME et de l'Artisanat, Mustapha Benbada, a indiqué hier sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale. Pour le ministre de tutelle, le nombre des PME croît chaque année de l'ordre de 10% et s'est multiplié depuis 1999 grâce, notamment, aux diverses politiques développées en faveur de ces entreprises.

Voire, l'objectif du programme présidentiel de créer 100 000 nouvelles PME a été largement dépassé selon Mustapha Benbada. Selon ce dernier, 120 000 nouvelles unités ont été créées depuis 2004.

Cela même si le développement des PME se poursuit. A ce propos, l'hôte de la Radio nationale a indiqué qu'un plan d'action pour la relance du secteur sera présenté dans les prochaines semaines.

Photo : Samir Sid

Un plan qui vise notamment à développer l'esprit d'entrepreneuriat des diplômés et ressources formées ainsi que l'accompagnement des PME. En outre, une banque de données des projets et l'affinement du système d'information statistique sont en cours de finalisation, selon le ministre de la PME.

Par ailleurs, Mustapha Benbada a estimé que si l'ouverture commerciale du pays reste incontournable, la production et les parts de marché nationales doivent être cependant préservées, le gouvernement œuvrant à ce propos, dira-t-il. Cela étant, les appréhensions quant à l'adhésion de l'Algérie à la zone de libre-échange arabe n'ont pas lieu d'être, selon le ministre de la PME. A charge cependant d'une compétition commerciale saine, selon Mustapha Benbada qui a précisé que l'Algérie souhaite cette adhésion depuis 2004 et qu'elle avait demandé un délai pour permettre au tissu économique de bien s'y préparer.

Sur un autre plan, le ministre de la PME a estimé que la crise financière internationale impacte négativement sur les revenus pétroliers de l'Algérie et sur certains projets d'investissements étrangers dans notre pays. Toutefois, Mustapha Benbada a relativisé cet impact sur les projets lancés dans le cadre d'un partenariat «intelligent» et a estimé que les opérateurs étrangers ne boudent pas pour autant notre pays qui reste attractif. Et cela malgré le réaménagement apporté au cadre réglementaire et législatif régissant l'investissement étranger ainsi que le foncier et qui apporte, dira-t-il, davantage de visibilité. Voire, ces mêmes opérateurs pourront bénéficier, au même titre que les nationaux, du financement bancaire local et de ses surliquidités.

D'autant que l'instruction du Premier ministre contraint à l'utilisation exclusive des disponibilités financières locales.

C. B.

PROGRAMME NATIONAL DE MISE À NIVEAU

Près de 500 demandes d'inscription enregistrées

Lancé depuis février 2005 et conduit par l'Agence nationale de développement de la petite et moyenne entreprise (ANDPME), le programme national de mise à niveau des PME enregistre des résultats positifs, selon Mustapha Benbada.

Ainsi, cette agence a reçu près de 500 demandes d'inscription au programme et 341 entreprises ont déjà entamé des opérations de pré-diagnostic ou de mise à niveau. Egalement, l'ANDPME a signé 13 conventions avec des organisations professionnelles. Selon le ministre de la PME, le programme national de mise à niveau reste ouvert à toutes les entreprises même celles relevant du secteur public. Dans ce sens, Mustapha Benbada a indiqué que le gouvernement examine actuellement le programme de mise à niveau que doit conduire le ministère de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement.

C. B.

BENBOUZID AUX INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION :

«Impliquez-vous dans les réformes !»

Les inspecteurs de l'éducation nationale sont sommés de rendre compte de leur travail et de remplir désormais la mission qui leur est dévolue. Marginalisés et exclus du cercle décisionnel, les inspecteurs vont dorénavant être impliqués dans le processus des réformes du système éducatif, et ce en mettant à leur disposition tous les moyens nécessaires. C'est ce qui ressort de la réunion qui a regroupé, hier au lycée Hassiba-Ben Bouali, le ministre de l'Education nationale, M. Boubekeur Benbouzid, et les cadres, avec les inspecteurs de la région centre.

Rosa Mansouri- Alger- (Le Soir)- Ce même ministre qui, il y a deux mois, a accusé les inspecteurs d'être des perturbateurs et des manipulateurs, lorsque les enseignants étaient en grève, a exprimé hier toute sa gratitude à l'égard de cette corporation, la remerciant d'avoir contribué efficacement au sein de toutes les commissions de réflexion portant sur les programmes scolaires. Mais les éloges n'ont pas duré longtemps. Le ministre s'est étalé par la suite sur les nombreux dysfonctionnements qui ont caractérisé cette corporation. Il lui a reproché de ne pas suffisamment contrôler et évaluer les programmes d'enseignement et surtout le fait de ne pas émettre de critiques, quand celles-ci s'avèrent indispensables pour le perfectionnement des programmes scolaires. «Il est de votre devoir de veiller à l'application des programmes officiels, mais surtout de relever les manques et les imperfections constatés», a déclaré le ministre à l'assistance. «Ces programmes ne sont pas le Coran. Vous êtes tous appelés à apporter les modifications qui s'imposent. C'est là votre véritable mission», a-t-il insisté. M. Benbouzid a affirmé que désormais, à partir de cette année et à chaque fin de trimestre, les inspecteurs procèderont à une évaluation des résultats obtenus et les analyseront.

Photo : Samir Sid

A partir de là, ils essayeront de solutionner les problèmes pédagogiques qui se posent à eux afin de lutter contre la déperdition scolaire. Ce phénomène, malgré un recul de 7% cette année, reste une préoccupation majeure pour les responsables de l'éducation, qui soutiennent que l'Etat a déployé tous les moyens nécessaires, notamment le transport et la cantine scolaire, pour assurer une scolarité stable de la 1ère année primaire à la 4e année moyenne. Ainsi pour mettre à l'aise les inspecteurs, afin de leur demander des comptes à la fin de l'année, le ministre a décidé d'abord de renforcer l'effectif des inspecteurs. 1 000 postes budgétaires sont, en effet, dégagés, ajoutés aux 3 300 postes déjà existants.

Les inspecteurs bénéficieront également d'une formation continue qui se fera via l'internet, en collaboration avec des enseignants universitaires. Les inspecteurs de l'éducation recevront gracieusement des micro-ordinateurs portables et bénéficieront d'un abonnement à internet, pour suivre cette formation. Sur un autre volet, le ministre a instruit les inspecteurs des cantines scolaires de veiller aux budgets alloués à ces dernières, sachant l'importance de cette enveloppe, qui, malheureusement, ne va pas souvent aux véritables destinataires, à savoir les élèves.

R. M.

BAC 2009

Les appréhensions de Benbouzid

Le ministre de l'Education nationale a exprimé hier ses appréhensions quant aux résultats du baccalauréat pour cette année. Les candidats devront, selon lui, redoubler d'efforts afin d'obtenir des résultats satisfaisants. En fait, la promotion de cette année est celle des recalés au BEF, issue de la dernière année avant le retour à l'ancien système de l'enseignement. «Ce n'est pas parce que ce sont des recalés qu'ils ne seront pas performants, mais nous prenons toutes nos dispositions dès maintenant, en demandant aux enseignants de soutenir les élèves», a rappelé le ministre, en annonçant que des cours de soutien seront dispensés à partir de cette semaine, après 17 heures, dans les lycées, avec un encadrement pédagogique de qualité.

R. M.

Enchevêtrement de «dossier» dans l'affaire opposant Louisa Hanoune à l'ex-député de Mila

Le procès intenté par Mme Louisa Hanoune, porte-parole du Parti des travailleurs (PT), à Belhamou Tahar, ex-député de la circonscription de Mila, a été reporté au 19 janvier 2009.

L'ancien député de Mila, défendu par Me Haddad, ancien élu du PT a l'APW de Tizi-Ouzou, a fait l'objet de deux plaintes. L'une au nom du PT pour divulgation de secrets et l'autre déposée par Louisa Hanoune pour diffamation.

Mais un élément nouveau a fait son apparition et le président du tribunal correctionnel de Boumerdès a reporté le procès pour voir plus clair dans ce dossier. Pour rappel, M. Belhamou a été jugé en première instance par le tribunal correctionnel de Rouiba. Il a été condamné le 8 mai 2008 à deux mois de prison avec sursis, à 50 000 DA d'amende et 100 000 DA de dommages et intérêts. Les deux parties ont fait appel.

Abachi L.